

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 17 novembre 2014

Avant l'ouverture de la séance, le Président remercie tous ceux ici présents ou représentés compte-tenu des conditions météo déplorables qui ont pu empêcher certains de se déplacer.

Il excuse les absences de deux Administrateurs : Jacques VIAL, Trésorier, et Marie-Thérèse JORSIN, Secrétaire Adjointe.

Constatant que le quorum est atteint, il ouvre l'Assemblée Générale 2014 à 16h55 et aborde l'ordre du jour par le Rapport Moral.

### RAPPORT MORAL :

Cette Assemblée Générale 2014 nous permet de reprendre contact avec l'ensemble de nos 75 adhérents, soit le même nombre que l'an passé et je voudrais vous dire à tous toute ma satisfaction tant auprès de nos anciens qu'envers les nouveaux qui nous ont choisis.

Créée en effet en 2007, notre association SENTIERS 05 regroupe à la fois les randonneurs et les baliseurs officiels de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, tous étant licenciés et bénévoles.

Arrêtons-nous un instant sur l'activité du balisage qui est en quelque sorte la vitrine de la Fédération sur le terrain. Il est pratiqué par 15 adhérents (sur 70 dans le département) qui ont suivi un stage gratuit de 2 jours -maintenant non consécutifs- et ont en charge l'entretien et le balisage d'un secteur déterminé des GR, GRP et certains PR en respectant la charte officielle bien précise sous le contrôle de l'un des 6 Responsables que compte le département. C'est un travail permanent qui nécessite du temps si l'on tient compte à la fois de la longueur du parcours attribué, du temps de trajet pour y accéder et des dégradations parfois volontaires.

Qu'ils en soient tous une fois encore remerciés et j'encourage vivement tous ceux qui souhaiteraient le devenir à s'inscrire pour le prochain stage en mai 2015 afin de pouvoir faire face aux départs dus à l'âge ou à la maladie.

Mais je voudrais aussi insister sur la licence FFRP que vous souscrivez en adhérant à SENTIERS 05. C'est tout d'abord la garantie d'une assurance qui vous couvre en permanence pour toutes vos randonnées pédestres avec l'association ou individuelles toute l'année 24/24 et dans le monde entier. C'est aussi prendre une part de ce coûtent les itinéraires labellisés et de faire acte de citoyenneté sur le plan éthique en contribuant directement à la protection de l'environnement et des chemins.

Et n'oublions pas tous les avantages que procure cette licence :

- la réception gratuite de la brochure RANDO 05 deux fois par an,
- la possibilité de recevoir, moyennant un abonnement de 6€ par an, l'excellent magazine trimestriel national « PASSION RANDO » soit 1,50€ le n°,
- des réductions intéressantes auprès de nos partenaires et notamment Intersport à Gap en matière d'équipement,
- la possibilité de participer aux formations de la Fédération intégralement pris en charge.

*Mais faire partie d'un club, c'est bien sûr pouvoir randonner dans une ambiance conviviale entre amis, comme en famille, en découvrant ou redécouvrant des parcours multiples et variés grâce à nos accompagnateurs qui tiennent à faire partager leur plaisir de passer un bon moment au cœur de nos montagnes.*

*Et cette année 2014 est marquée par 4 absences momentanées dues à des problèmes de santé, ce qui ramène à 10 le nombre des responsables de sortie. C'est trop peu et surtout trop difficile si l'on veut conserver notre niveau d'activités, principalement les jeudis. Notre prochain rendez-vous pour établir notre programme du 1<sup>er</sup> trimestre est fixé au 10 décembre comme vous le constatez au verso du programme en cours.*

Alors, merci de venir proposer votre participation pour nous permettre de maintenir des sorties pédestres au 1<sup>er</sup> trimestre parallèlement aux sorties raquettes.

Je vous laisse la parole sur ce rapport et suis prêt à répondre à vos questions.

En l'absence de question, il est procédé au vote : le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT de GESTION :**

Après un stage ARVA qui s'est tenu à Gleize le 9 janvier avec seulement 5 participants, le séjour raquettes à Peisey- Nancroix s'est déroulé du 26 au 31 janvier et 14 personnes en ont profité. Grâce à Fanny, accompagnatrice, nous avons pu découvrir des paysages très enneigés dont le Mont-Blanc et sa chaîne, et même différents de ce que nous avons parcouru en été 2013 avec Jean-Pierre. Nous avons retrouvé au Centre de Vacances La Vigogne le même accueil et la même ambiance sans devoir utiliser nos voitures.

Un 2<sup>ème</sup> séjour raquettes a pu être effectué avec Jacqueline les 20 et 21 mars à Arvieux, avec couchage dans l'un des chalets (non chauffé et sans eau !) de Furfande. Que des bons souvenirs pour les 9 participants ! Vous en avez eu un compte-rendu par Jacqueline dans le RANDO 05 n° 44.

La Fête Départementale de la Randonnée avait lieu cette année le dimanche 6 juillet à Saint Véran avec un choix important de randonnées et le repas offert par le CDRP au refuge du Col Agnel. Ambiance festive et nombreuse due à l'inauguration par la Ministre du Développement Durable Ségolène Royal de la Réserve Transfrontalière du Mont Viso, la 1<sup>ère</sup> du genre en matière de biodiversité.

Un autre séjour autour du Mont Viso était au programme de SENTIERS 05 grâce à Jacqueline Derancourt et Alain Benoît du 23 au 25 juillet : 12 personnes et même 15 le dernier jour en ont profité.

Le 7 septembre, la 10<sup>ème</sup> rencontre franco-italienne avait lieu au Col de Mary et SENTIERS 05 était là avec 14 participants, de loin le groupe français le plus important. Toujours la même ambiance festive avec le partage des produits des terroirs sous un beau soleil mais un petit vent frais ; vous en trouverez un compte-rendu dans le prochain RANDO 05 avec une des photos prises par Guy Boissonnade.

Parlons à présent des projets 2015 et nous vous annonçons que SENTIERS 05 s'est vu confier l'organisation de la Fête de la Raquette le Samedi 10 janvier. Elle aura lieu à Brunissard et sera publiée dans le prochain n° de RANDO 05. Inscrivez-vous auprès du CDRP et venez nombreux. D'ores et déjà, nous avons pu obtenir rapidement la participation des accompagnateurs nécessaires à l'encadrement des 4 sorties de niveau facile et moyen. Je les en remercie bien sincèrement pour leur dévouement.

Ensuite, comme annoncé dans le programme du 4<sup>ème</sup> trimestre, notre séjour raquettes se tiendra du 2 au 5 février dans les Hautes-Alpes dans un gîte familial à Ristolas.

Avant de vous laisser la parole, je vous fait part du projet porté par Jacques Vial de créer au sein de SENTIERS 05 la structure RANDO SANTÉ qui fait partie des actions de la FFR à destination des personnes à mobilité réduite en vue de leur offrir une activité physique adaptée ; pour ce faire, il a obtenu cette année les diplômes de qualification d'accompagnateur (MB et SA1) et est actuellement en stage de formation afin d'obtenir le label de la FFR pour notre club. Il aura ensuite en charge de faire connaître SENTIERS 05 localement dans les établissements concernés et de mener 2 randos mensuelles adaptées aux participants.

Voilà, j'en ai terminé, j'attends vos propositions et vos questions.

Chantal HENKE envisage de proposer les Chemins de Stevenson en itinérant plutôt vers la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre. Les adhérents concernés sont invités à la contacter.

Nicole PLANTAMP pourrait faire une proposition de séjour cet été, dans le Jura- département du Doubs. C'est très vague encore, si cette évasion intéresse quelques adhérents, qu'ils se fassent connaître d'ici mars/avril auprès d'elle.

Christiane CHARLIER a été contactée pour remettre au programme début octobre le Brame du Cerf. Elle est à votre disposition en l'appelant rapidement.

Aucune autre question n'étant posée, il est procédé au vote : le Rapport est adopté à l'unanimité.

### **BILANS FINANCIERS :**

Jacques VIAL , Trésorier, étant en stage de formation pour obtenir le label de RANDO SANTE au sein de SENTIERS 05, le Président donne lecture de son message :

« Tout d'abord chers amis, je tiens à vous faire savoir que je regrette vraiment de ne pas être parmi vous aujourd'hui. Je vais donc vous présenter le budget de l'année écoulée par l'intermédiaire de notre cher Président.

( il est procédé à la distribution de la feuille du Compte d'Exploitation 2013/2014 et du Budget Prévisionnel 2014/2015)

« Sur le plan financier, l'exercice 2013/2014 s'est déroulé sans problème majeur et même si le bilan laisse apparaître un léger déficit de 145,44 € notre actif est malgré tout très largement positif et se monte à 5182,81 €. Les chiffres sont tout à fait conformes au prévisionnel et varient peu par rapport au précédent exercice. A noter toutefois,

- Nous n'avons pas obtenu la subvention du Conseil Général (200€) celle-ci ne sera donc pas renouvelée pour le prochain exercice.
- Les remboursements des reconnaissances randonnée sont en nette augmentation et c'est tant mieux, voilà de l'argent bien utilisé pour encourager nos animateurs qui sont les piliers de notre association.

« Le prévisionnel de l'exercice 2014/2015, quant à lui, tient compte des remarques ci-dessus et ne devrait pas beaucoup varier par rapport à l'année écoulée, si ce n'est dans un sens plutôt positif.

« Je vous remercie de votre attention et vous donne RDV prochainement sur un chemin de randonnée, peut-être ? ».

Le Président fournit quelques explications sur la subvention 2015 de l'OMS- Ville de Gap : elle a été présentée pour un montant de 410 € dans le dossier déposé le 7 novembre.

Ces bilans n'appellent aucune question et sont adoptés à l'unanimité.

### **RAPPORT des COMMISSAIRES aux COMPTES :**

Christiane et Yvon CHARLIER déclarent que les comptes ont été vérifiés et approuvés le 10 septembre par les Commissaires aux comptes.

Le Président ajoute que pour répondre à la proposition de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2013, les bilans ont été complétés par le compte d'exploitation de 2013 pour comparaison.

Les bilans financiers sont soumis au vote : ils sont adoptés à l'unanimité.

### **COTISATION 2015 :**

La proposition du Conseil d'Administration de maintenir la cotisation à 13€ est adoptée à l'unanimité.

### **BILAN des SORTIES :**

Le Président donne lecture des statistiques de notre activité qui sont communiquées à nos partenaires (OMS-Gap et Comité Départemental). Au total, 64 sorties pédestres et 16 à raquettes ont été effectuées du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014 regroupant 644 et 152 participants, soit une moyenne générale de 10 par sortie.

Mais 34 sorties ont dû être annulées à cause soit de la météo, soit d'un nombre insuffisant de participants.

### **MODIFICATION de l'article 6 du REGLEMENT INTERIEUR :**

Comme vous en avez été informé, le Conseil a approuvé et propose de ramener à 3 le nombre minimum de participants pour pouvoir effectuer une sortie. Le Président explique que des sorties sont annulées si le nombre de participants est insuffisant, ce qui décourage l'accompagnateur.

Chantal HENKE déclare que la sécurité doit passer avant les statistiques. Le Président lui répond que le problème peut se rencontrer en l'absence de couverture réseau (fond de vallée par exemple) mais qu'avec une personne à côté du blessé, une seule suffit pour partir donner l'alerte. Autre point essentiel, il précise qu'il appartient à l'accompagnateur au cours de la randonnée de modifier le parcours en fonction des difficultés rencontrées.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote : modification adoptée à l'unanimité.

### **ELECTION au CONSEIL d'ADMINISTRATION :**

Le Président donne la parole à Jacques OSTIAN : en application des Statuts, 3 Administrateurs ont été tirés au sort pour être renouvelables ; ils ont renouvelé leur candidature et Serge FRÉMONT a présenté la sienne. Soit 4 candidats pour les 4 postes à pourvoir, compte tenu de la vacance d'un poste depuis l'an dernier.

Il est procédé à la distribution des bulletins de vote, à raison d'un par personne présente ou représentée, et au vote à bulletin secret.

Le résultat est le suivant : 53 suffrages exprimés,

FRÉMONT Serge 53 voix

DERANCOURT Jacqueline 53 voix

JORSIN Marie-Thérèse 49 voix

NEDELLEC Yves 53 voix

Les Administrateurs seront invités à participer à la réunion du Conseil dès la clôture de cette Assemblée Générale et le PV sera communiqué en pièce jointe.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Président présente la question de la diffusion des n° de téléphone des adhérents : il rappelle qu'elle a déjà été posée en 2009 et qu'elle ne serait possible qu'aux seuls accompagnateurs et à la condition stricte que n'y figurent que ceux des adhérents qui ne s'y sont pas opposés.

**En conséquence, les adhérents qui seraient opposés à la diffusion de leur(s) numéro(s) de téléphone devront le notifier au Président dès réception de ce Procès-Verbal.**

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président clôture cette Assemblée Générale Ordinaire à 18h et invite les présents à prendre le verre de l'amitié.

Le Secrétaire

Yves NEDELLEC

Le Président

Claude PLANTAMP